14 juil 2017 -12:58

Vacances à l'étranger ? Attention à ce que vous ramenez dans vos valises !

Vous revenez de vacances avec comme souvenirs des fruits exotiques, un objet en bois, des coquillages, des graines ou une dent de crocodile ? Attention, ces « souvenirs » peuvent transporter des maladies et des parasites, qui nuisent à la santé des animaux et végétaux de notre pays. Certains souvenirs composés de matériaux naturels peuvent être illégaux et contribuer à l'extinction des espèces menacées.

Maladies des plantes et parasites

Ces dernières années, des parasites et des maladies qui étaient inconnus chez nous touchent nos végétaux. Ce phénomène s'explique notamment par l'augmentation des transports internationaux, mais ces maladies et parasites peuvent aussi arriver en Belgique via les souvenirs que l'on transporte dans nos bagages. Ils se cachent sur les plantes, graines, fleurs, fruits et légumes et dans la terre accrochée aux racines. Pour éviter leur propagation, ne ramenez aucune plante ou partie de plante comme souvenir.

Un exemple : la bactérie Xylella fastidiosa. Présente essentiellement sur le continent américain, elle a été détectée en 2013 en Italie (région des Pouilles) puis en France (Corse et région PACA) et dans les Baléares. Elle peut s'attaquer à plus de 350 espèces de végétaux hôtes dans le monde et représente un risque majeur pour tout le territoire européen, dont elle a déjà ciblé les oliviers, les pruniers, les amandiers, etc.

Espèces exotiques envahissantes

La plupart des espèces exotiques de plantes et d'animaux introduites chez nous ne posent pas de problème pour l'environnement ou la biodiversité. Mais 10 % des 12 000 espèces exotiques rencontrées dans l'Union européenne sont cependant problématiques, parce qu'elles entrent en concurrence avec notre faune ou notre flore. Pour lutter contre leur arrivée et leur dispersion, 37 espèces (oiseaux, mammifères, poissons, invertébrés et plantes) sont actuellement interdites au niveau européen.

Souvenirs dérivés d'espèces animales et végétales menacées

Chaque année, de nombreux produits dérivés d'espèces animales et végétales protégées sont importés illégalement en Belgique (fourrure, caviar, objets d'art, …). Parfois par le crime organisé, mais le plus souvent, ce sont les touristes qui rapportent ces objets dans leurs bagages, comme souvenirs.

Le commerce de ce type d'objets est néfaste pour la biodiversité. De plus, il y a de fortes chances que la douane confisque vos achats. Dans certains cas leur possession peut vous valoir une grosse amende, voire une peine de prison.

Si la plupart des gens sont conscients de l'illégalité de certaines matières comme l'ivoire, les peaux de

félins et de reptiles ou encore les écailles de tortues, voici quelques exemples moins connus :

- Châles en laine d'antilope tibétaine : pour un seul châle en shatoosh, les braconniers doivent tuer 3 antilopes tibétaines.

- Bijoux en corail: le corail abrite une grande quantité d'animaux. Une fois détruit il faudra des dizaines d'années avant que le récif ne se reconstitue.

- Médicaments traditionnels chinois : certains peuvent être issus d'espèces menacées, telles que le tigre ou le rhinocéros. De plus ils sont parfois dangereux pour la santé.

- Hippocampes séchés, certains coquillages et orchidées.

Plus d'informations :

Protection des végétaux :
https://www.health.belgium.be/fr/animaux-et-vegetaux/vegetaux/sante-des-vegetaux/sante-des-vegetaux

Espèces envahissantes :
https://www.health.belgium.be/fr/le-reglement-europeen-sur-les-especes-exotiques-envahissantes-reglement-eee

Espèces menacées :
https://www.health.belgium.be/fr/animaux-et-vegetaux/animaux/cites-et-especes-menacees/vous-partez-en-vacances-letranger-ouvrez-loeil

Contact pour la presse :

Vinciane Charlier, SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement : 0475/ 93 92 71

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
http://www.health.belgium.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe & Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be

.be
© 2020 - news.belgium.be